



Commission Départementale en Arbitrage du Lot et Garonne

Présidence : BELLANDI Eric,

Présents : MM. BIELLMANN Sébastien, BOUYNE Didier, GHACHI Rachid, MARTINEZ Antoine, REYNAERT Jacques, NICOLETTO Jean Christophe, BOSCHER Loïc, ROMERO José, BONTE Gilles,

Invités : Wailliez David vice-Président de la Ligue, Michelet Sylvain Président du district, Grelot Julian CTRA ligue d'Aquitaine,

Excusé : LARRIGAUDIÈRE Eric représentant des arbitres, DUBERNET Michel représentant CD,

Absent:

Réunion du : 20 août 2021

Le PV du 17 juin 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Composante de la CDA :

Celle-ci a été nommée par le CD pour le restant de la mandature soit 2021/2024.

Taisa :

Le pôle formation en arbitrage a proposé à la CDA les temps suivants :

Catégories : D1.D2.D3.D4. Jeunes +18 ans. AA : 64 m 17/22 25 A/R. Sans tolérance.

Jeunes - 18 ans : 64 m 17/22 10 A/R. Sans tolérance.

Ne sont pas concernés les arbitres stagiaires pour le « Taisa ».

Voir sur le site du district les heures de passage.

Il aura lieu le dimanche 19 septembre 2021 à Marmande stade Michelin.

Observations :

Elles débiteront à la 3^{ème} journée de championnat.

Arrêt définitif d'arbitres :

Attar Soufyane licence 329217924 club de Ste Bazeille. Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage.

Duarte Moreira Lucas 2543721924 club AF Casseneuil. Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage.

Lucas Deshayes 25448321 club FC Monflanquin. Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage.

Mutation Arbitres :

Cordiero Varao Guillaume 310526178 club de Marmande47. Remerciement pour les services rendus à l'arbitrage. En partance pour la Gironde.

Debronde Frédéric 2546880875 club de Cancon. Remerciement pour les services rendus à l'arbitrage. En partance pour la Ligue Grand Est.

Prades Rémi 1192420014 club de EBBE. Remerciement pour les services rendus à l'arbitrage. En partance pour le district de Corrèze.

Carret Tanguy club district. Remerciement pour les services rendus à l'arbitrage. En partance pour le district de Charente Maritime.

Licences enregistrées et arbitres désignables au 20 août 2021 :

Licences enregistrées	Ligue	15	District	50
Arbitres désignables	Ligue	13	District	26
	Fédéral	01		
District	Renouvellement		désignable	
D1		10		07
D2		07		04
D3		11		05
D4		03		01
AA		05		02
Jeunes		04		03
Stagiaires		09		03
Féminines District		01		01
Total district		50		26

Ecussions :

Ils seront remis lors du stage de rentrée.

Pôle arbitrage par David :

Il se situe au-dessus de la CRA et le lien entre le pôle et le CD de ligue. Le pôle est la composante de la famille des arbitres comme suit : CDA.CDPA.CDSA.

Pôle arbitrage district par Sylvain :

Un des présidents de la famille des arbitres ne peut prétendre à être le coordinateur du pôle.

Règlement Intérieur

Revoir si celui-ci est en conformité.

Mission du CTRA :

Au service des CDA et CDPA quand le besoin s'en fait sentir. Un constat est fait le 47 doit sortir d'avantage arbitres de ligue en seniors, jeunes et féminines.

Evalbox :

Mise en place de celui-ci dès la saison 2021, le CD prend en charge le montant soit 5 € par arbitre. Les modalités seront vues dans une prochaine CDA début septembre.

Désignations :

Suite à la CDPA qui désigne les arbitres stagiaires et accompagnateurs, une demande conjointe des désignateurs de la CDA demande que la CDPA mette ces candidats après que les arbitres titulaires ont été désignés. La réponse de la CDPA est ok à conditions que les arbitres titulaires ont été désignés au moins 10 jours avant la date de la rencontre.

Entraînement :

Remerciement aux clubs du FC passage et FC Tonneins pour avoir mis ses installations à la disposition du pôle formation pour les entraînements des arbitres.

Pass sanitaire :

Chaque arbitre et observateur pour pouvoir arbitrer ou observer devra présenter soit un pass sanitaire, soit un test PCR ou antigénique de moins de 72 heures, il en est de même pour pouvoir assister à des réunions, des formations et test physique.

Prochaine CDA le vendredi 08 octobre à 19.00 district.

Le secrétaire ***REYNAERT Jacques***

Le Président ***BELLANDI Eric***